

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 05 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq mai à dix-huit heures, le conseil communautaire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du deuxième étage du Château de Blou, 12 Rue Pouget à Thueyts, sous la présidence de Madame Marion HOUETZ, Présidente.

Membres afférents au Conseil communautaire	32	Date de convocation	28.04.2026
Membres en exercice	32	Date de publication	28.04.2026
Quorum (50 %)	17		
Membres présents	28	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres absents (y compris les procurations)	4	POUR : 28	
Nombre de procurations	0	CONTRE : 0	
Membres qui ont pris part aux votes (y compris les procurations)	28	ABSTENTION : 0	

Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s
AUDIGIER Agnès	X	CHOVA Audrey	X	JOURDAN Lucie	A partir de la délibération 36	ORIVES Eric	X
BADIA Armand	X	CONDOR Alain	X	LEFRERE François	X	PALLOT Thierry	X
BARKATS Michael	Procuration à M. HOUETZ Sauf délibérations 32 et 34	D'IMPERIO Cédric	A partir de la délibération 36	MARTIN Nicolas	X	RECULET Virginie	X
BONNET Georges	X	ETNA Sandra	X	MAZON Cédric	X	TERME Annie	X
LAURENT Philippe Suppléant de BOUET L	X	FABREGES M. France	X	MEJEAN Florian	X	TESTUD Jean Luc	X
BOULONI Christian	X	FIALON Dominique	X	MINJOULAT-REY Cl.	X	VALETTE Alain	X
CHAMBON Annie	X	GEIGUER Jacques	X	MONIER Magali	X	VANDELVEDE Hélène	X
CHAPUIS Pierre	X	HOUETZ Marion	Sauf délibérations 32 et 34 (vote CFU 2025)	MOURARET Christine	X	VEYRENC Yves	X

Délibération N° 32.2026

Compte Financier Unique (CFU) 2025 Budget principal :

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence du Premier Vice-Président Armand BADIA, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 du budget principal, dressé par Madame Marion HOUETZ, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, **à l'unanimité** :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00	1 106 157,30	1 437 194,48	0,00	1 437 194,48	1 106 157,30
Opérations de l'exercice	6 741 909,06	7 612 308,89	2 624 537,98	3 522 937,39	9 366 447,04	11 135 246,28
Résultat de l'exercice		870 399,83		898 399,41		1 768 799,24
Totaux	6 741 909,06	8 718 466,19	4 061 732,46	3 522 937,39	10 803 641,52	12 241 403,58
Résultat de clôture		1 976 557,13	538 795,07			1 437 762,06
Besoin de financement			538 795,07			
Reste à réaliser :			908 311,63	325 292,00		
Besoin de financement			583 019,63			
Des restes à réaliser						
Besoin total de financement			1 121 814,70			

2. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

3. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire.

A Thueyts, le 11 mai 2026.

Le Premier Vice-Président, Président de séance,
Armand BADIA

Le Secrétaire de séance,
Pierre CHAPUIS

